

Plan de cours

COURS : **Mise à niveau pour Mathématiques,
séquence Technico-sciences de la 5^e secondaire**

PROGRAMME : Tremplin DEC

DISCIPLINE : 201 – Mathématiques

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 3 | Étude personnelle : 4

PROFESSEUR(S) DU COURS-GROUPES	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Denis Davesne	C-184	5635	denis.davesne@cegepmontpetit.ca ou via mio

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
DENIS DAVESNE	C-184	5635	denis.davesne@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

- Ce cours a comme préalable absolu Mathématique de 4^e secondaire des séquences technico-sciences ou sciences naturelle ou bien, dans l'ancien programme, Mathématique 436 (ou 201-007-50), ou Mathématique 526 (ou 201-008-50);
- Ce cours peut être substitué comme préalable absolu au cours 201-115-EM, Mathématique appliquée à l'aéronautique, pour tous les programmes de l'ÉNA;
- Ce cours d'introduction s'adresse aux étudiants qui s'inscrivent à des études de niveau collégial et qui n'ont pas suivi ou réussi les préalables de niveau secondaire en mathématiques; il a pour but d'assurer une formation de base dans des sujets considérés comme essentiels, avant d'entreprendre les cours de mathématiques et les cours d'autres disciplines prévus à leur programme.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

Analyser les fonctions algébriques et géométriques.

Éléments :

1. Analyser des situations en utilisant des fonctions réelles;
2. Résoudre des problèmes en utilisant des équations et des inéquations;
3. Résoudre des problèmes faisant appel à des figures équivalentes;
4. Résoudre des problèmes en utilisant des vecteurs géométriques;
5. Résoudre des problèmes en utilisant la trigonométrie et le cercle.

OBJECTIFS FONDAMENTAUX DE FORMATION

Ce cours vise à :

- permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances avant d'entreprendre un cours de mathématiques de niveau collégial;
- donner à l'étudiant un instrument dont il pourra se servir dans des disciplines autres que les mathématiques;
- apprendre à l'étudiant à raisonner analytiquement et à poser et résoudre un problème;
- aider l'étudiant à développer de bonnes habitudes de communication à propos des mathématiques, incluant l'utilisation juste du langage symbolique adopté par la communauté scientifique.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément. »
Nicolas Boileau-Despréaux, *L'Art poétique*.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Chaque semaine de cours comprend l'équivalent de :

- trois périodes de cours magistral où le professeur présente les aspects plus théoriques;
- trois périodes de travaux pratiques pendant lesquelles les élèves travaillent, seuls ou en équipes, sur les exercices suggérés par le professeur. Afin de profiter au maximum de ces périodes d'exercices, il est conseillé de commencer à y travailler avant le cours prévu;
- quatre heures de travail en dehors des périodes de classe.

Le travail personnel de l'élève en dehors des heures de cours est **indispensable à la réussite de ce cours**. Il est en particulier très important que l'élève complète, en dehors des périodes de rencontre en classe, les exercices qui n'ont pu être terminés au cours; il pourra ensuite demander au professeur des explications sur ceux qu'il n'aurait pas réussis.

L'apprentissage des mathématiques ne se fait pas uniquement *de façon passive*, en écoutant et en regardant faire, mais surtout *de façon active* en réfléchissant et en travaillant soi-même.

Ainsi, il est fortement suggéré de régulièrement lire la théorie du cours et de faire les exercices suggérés. Lorsqu'une difficulté, dans les exercices ou la théorie, survient il est recommandé de venir au bureau du professeur pendant ses heures de disponibilités et voir avec lui les points qui restent incompris. Si l'horaire ne convient pas, il est toujours possible de se rendre au Centre d'aide en mathématiques (CAM), au local C-123 où un professeur pourra vous y aider à des heures qui vous seront communiquées.

Voici un extrait du *Guide à l'apprentissage des mathématiques* préparé par André Reumont du cégep Maison-neuve :

« *Méthodes de travail scolaire.*

Voici une liste de comportements d'étude appropriés qui aident à déterminer, dans une très large mesure, si un étudiant a réussi à bien se préparer pour ses examens :

- Lire ses notes avant un cours sur une matière nouvelle;
- Assister à tous les cours théoriques et à toutes les séances d'exercices;
- Être attentif en classe (i.e. faire de véritables efforts de compréhension pendant les cours);
- Savoir planifier son travail personnel, i.e. :
 - prévoir des périodes de travail fréquentes, même courtes, pour éviter d'accumuler des retards;
 - vérifier et consolider sa compréhension dans les meilleurs délais après la classe pour être en mesure de bien comprendre au prochain cours d'une part, et pour identifier plus rapidement les difficultés d'autre part;
 - garder du temps pour une bonne révision les jours précédant l'examen.
- Vérifier avec un autre étudiant sa compréhension de la théorie;
- Prévoir du temps pour consulter le professeur ou un étudiant (peut-être un membre de votre équipe de travail ?) en cas de difficulté sur la matière et ne pas hésiter à le faire quand il est improductif de continuer seul;
- Développer une saine persistance devant les difficultés et essayer de résoudre soi-même les problèmes plutôt que de se contenter de comprendre comment font les autres;
- Travailler à comprendre les principes généraux de la matière toutes les fois que cela est possible plutôt que de se contenter d'apprendre par cœur et de savoir appliquer une règle;
- À l'inverse, se faire une règle de mémoriser ce qui doit l'être et accepter de travailler avec des postulats qui doivent être reconnus comme règles de départ. »

PLANIFICATION DU COURS

Section 1 (Chapitres 1 à 4 du manuel)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 1 : Résoudre des problèmes faisant appel aux fractions rationnelles ou à des expressions contenant des exposants fractionnaires ou des radicaux (Environ 8 périodes – chap. 1 et 2)

CONTENU :

- Ensembles de nombres;
- Opération sur les ensembles;
- Intervalles;
- Opérations sur les fractions numériques;
- Propriétés des exposants entiers;
- Priorité des opérations;
- Valeur absolue d'un nombre;
- Propriétés des radicaux;
- Rationalisation du dénominateur;
- Définitions d'un polynôme;
- Opérations sur les polynômes (+, −, ×, ÷).

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 2 : Résoudre des problèmes faisant appel aux polynômes du second degré. (Environ 8 périodes – chap. 3 et 4)

CONTENU :

- Mises en évidence;
- Factorisations (différences de carrées et de cubes, somme de cubes);
- Factorisation d'un polynôme de degré 2 à une variable;
- Factorisation d'un trinôme carré parfait;
- Factorisation d'un trinôme de la forme $x^2 + bx + c$;
- Factorisation d'un trinôme de la forme $ax^2 + bx + c$;
- Théorème de factorisation;
- Simplification des fractions algébriques;
- Opérations sur les fractions algébriques (+, −, ×, ÷);
- Résolution d'équations linéaires à une variable;
- Résolution d'inéquations linéaires à une variable;
- Résolution d'un système d'équations linéaires à 2 variables;
- Résolution d'équations quadratiques à une variable;
- Résolution d'inéquations quadratiques à une variable;
- Résolution d'équations à une variable contenant des fractions algébriques;
- Résolution d'inéquations à une variable contenant des fractions algébriques.

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

Section 2 (Chapitres 5 à 9 du manuel)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 3 : Résoudre des problèmes faisant appel à des fonctions représentées par des droites. (Environ 14 périodes – chap. 5, 6 et 8)

CONTENU :

- Définition d'une fonction;
- Domaine et image d'une fonction;
- Ordonnée à l'origine et zéros d'une fonction;
- Signe d'une fonction;
- Croissance, décroissance et extremums d'une fonction;
- Opérations sur les fonctions;
- Réciproque d'une fonction;
- Caractéristique de la fonction linéaire;
- Détermination de l'équation d'une droite;
- Position relative de 2 droites;
- Distance entre 2 droites;
- Point milieu d'un segment de droites;
- Fonction valeur absolue (définition, graphique, équation, inéquation, caractéristiques);
- Autres fonctions définies par parties.

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 4 : Résoudre des problèmes représentés par une fonction polynômiale du second degré ou par une fonction racine carrée (Environ 10 périodes – chap. 7 et 9)

CONTENU :

- Définition et représentation graphique d'une fonction quadratique;
- Points d'intersection de 2 courbes;
- Retour sur les inéquations quadratiques à une variable;
- Caractéristiques d'une fonction quadratique;
- Forme générale et forme canonique d'une fonction quadratique;
- Détermination de la règle décrivant une fonction quadratique (sommet et un autre point; les zéros et un autre point; ordonnée à l'origine et 2 autres points; 3 points distincts);
- Transformations élémentaires de la fonction $f(x) = x^2$ (réflexions, compressions, étirements et translations);
- Réciproque d'une fonction quadratique;
- Applications des fonctions quadratiques;
- La fonction racine carrée, $f(x) = \sqrt{x}$, et ses caractéristiques;
- Résolution d'une équation contenant une ou des racine(s) carrée(s);
- Résolution d'une inéquation contenant une racine carrée;
- Caractéristiques de la fonction $f(x) = a\sqrt{b(x-h)} + k$.

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

Section 3 (Chapitres 10 et 11 du manuel)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 5 : Résoudre des problèmes représentés par des fonctions rationnelles (Environ 10 périodes – chap. 10)

CONTENU :

- Définition d'une fonction rationnelle et évaluation en 1 point;
- forme générale et forme canonique d'une fonction rationnelle;
- Graphique et caractéristiques de la fonction rationnelle $f(x) = \frac{1}{x}$;
- Graphique et caractéristiques de la fonction rationnelle $g(x) = \frac{a}{x-h} + k$;
- Réciproque d'une fonction rationnelle;
- Applications des fonctions rationnelles;
- Variation directe et variation inverse;

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 6 : Résoudre des problèmes représentés par des fonctions exponentielles ou des fonctions logarithmiques (Environ 12 périodes – chap. 11)

CONTENU :

- Fonction exponentielle;
- Résolution d'équations exponentielles dont les 2 membres peuvent s'écrire en fonction de la même base;
- Fonction $g(x) = a(b^x)$ et quelques-unes de ses applications;
- Fonction logarithmique;
- Évaluation de logarithmes à l'aide de la calculatrice;
- Propriété des logarithmiques;
- La résolution d'équations exponentielles;
- La résolution d'équations logarithmiques;
- Graphique et caractéristiques de la fonction $g(x) = a(b^{x-h}) + k$;
- Graphique et caractéristiques de la fonction $g(x) = a \log_b [c(x - h)] + k$.

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

Section 4 (Chapitres 12, 13 et 14 du manuel)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 7 : Résoudre des problèmes faisant appel aux propriétés géométriques du triangle et du cercle (Environ 8 périodes – chap. 12)

CONTENU :

- Notions de base sur les angles;
- Notions de base sur les triangles;
- Les polygones semblables;
- Figures équivalentes et solides équivalents
- Rappports trigonométries dans un triangle rectangle;
- Lois des sinus et cosinus;
- Notions de base sur les cercles;

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 8 : Résoudre des problèmes se traduisant par des fonctions trigonométriques (Environ 12 périodes – chap. 13)

CONTENU :

- Unités de mesure d'angles;
- Cercle trigonométrique et angles remarquables;
- Les fonctions trigonométriques;
- Graphique et caractéristiques de la fonction $g(x) = a \sin[b(x - h)] + k$
- Identités trigonométriques;
- Fonctions trigonométriques inverses;
- Résolution d'équations trigonométriques.

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE 9 : Résoudre des problèmes faisant intervenir des vecteurs (Environ 8 périodes – chap. 14)

CONTENU :

- Notions de base sur les vecteurs géométriques;
- Multiplication d'un vecteur géométrique par un scalaire;
- Addition et soustraction de 2 vecteurs géométriques;
- Vecteurs algébriques;
- Produit scalaire de 2 vecteurs.

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE : À spécifier en classe.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Contexte de réalisation : Il y aura quatre examens écrits, des mini-tests et des devoirs. Les dates prévues pour les examens sont annoncées en classe au début de la session ou au moins une semaine avant l'examen. Chaque examen porte particulièrement sur le contenu spécifié, mais est aussi **cumulatif** puisque les notions de base sont nécessaires à la résolution des différents problèmes; de plus, le dernier examen comporte une partie synthèse pouvant faire appel à toute notion vue au cours.

Activités d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectifs d'apprentissages visés	Dates prévues*	Pondération
Travaux	Courte évaluation au début ou à la fin d'un cours ou devoir à faire à la maison	1 à 9	Toute la session	15 %
Examen 1	Évaluation écrite durée : 2 périodes	1 et 2	Semaine 3	20 %
Examen 2	Évaluation écrite durée : 2 périodes	3 et 4	Semaine 7	20 %
Examen 3	Évaluation écrite durée : 2 périodes	5 et 6	Semaine 10	20 %
Examen 4	Évaluation terminale du cours avec synthèse Évaluation écrite durée : 3 périodes	Tous les objectifs particulièrement 7, 8 et 9	semaine 15	25%

*Les dates prévues pour les évaluations le sont à titre indicatifs, la date sera communiquée en classe au moins une semaine avant l'examen.

Politiques et règles concernant les examens :

- **Plagiat** : tout plagiat entraîne la note zéro pour l'examen; un rapport est alors envoyé à la Direction des études;
- **Échec** : un examen échoué ne peut être repris;
- **Absence à un examen** : l'absence pour un **motif sérieux**, lors d'un examen, doit être justifiée dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen. L'examen manqué sera reporté, s'il y a lieu, à la fin de la session. Dans le cas contraire, l'étudiant se verra attribuer la note zéro pour cet examen;

Les voyages d'agrément (destinations soleil ou autres) ne sont pas des motifs sérieux qui justifient la reprise d'un examen, l'examen ne sera pas reporté pour l'étudiant évoquant ce motif.

- **Usage d'une calculatrice** : l'usage d'une calculatrice à écran graphique et l'usage d'une calculatrice programmable sont interdits durant **les examens 1, 2 et 3**;
- **Autres appareils électroniques** : l'usage de tout autre appareil électronique (ordinateur, cellulaire, lecteur audio/vidéo, etc.) est interdit durant les cours, et en particulier durant les examens;
- **Matériel nécessaire** : l'étudiant est responsable d'avoir en sa possession le matériel nécessaire pour chaque examen (crayons, gomme à effacer, règle, ainsi que la calculatrice autorisée lorsqu'elle est permise à un examen, en plus de tout autre instrument annoncé requis pour l'examen);

Comité de révision de notes

Il est formé du professeur donnant le cours : Denis Davesne et de 2 autres professeurs, donnant le cours à cette session, à Longueuil : Tayeb Aissiou et Zahir Mouhoubi.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS

La présence aux cours théoriques et pratiques est de rigueur. L'étudiant qui manque un cours doit assumer la responsabilité de cette absence, ainsi que ses conséquences.

L'expérience a démontré qu'il y a un lien étroit entre la présence aux cours et sa réussite. L'étudiant qui doit s'absenter d'un cours doit s'informer auprès d'autres étudiants de ce qui a été fait pendant son absence et contacter le professeur si nécessaire, particulièrement s'il s'agit d'une absence prolongée (maladie ou autre raison grave).

La classe est un lieu privilégié d'apprentissage. Les conversations entre amis, **les sonneries de téléphone cellulaire ou de téléavertisseur, les retards ou tout autre élément perturbateur n'y seront pas tolérés.**

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- **Livre** : HAMEL, Josée. *Mise à niveau Mathématique*. Montréal : Pearson ERPI Sciences, 2012, 640 p. ISBN : 978-2-7613-3561-4;
- **Calculatrice** : Modèle Sharp EL-531 (obligatoire pour les cours techniques).

MÉDIAGRAPHIE

AYRES, F. *Mathématiques de base*, McGraw-Hill, Montréal, 1978, 437 p.

BERBÉRI, Pierre. *Mathématique 422-432*. Sainte-Foy : Éditions du 24 juillet, 1980, 287 p.

GINGRAS, Michèle. *Mathématique 211-311*. Montréal : Éditions Études Vivantes, 1993, 276 p.

LAPINTE, J. et SAINTE-MARIE, M. *Mathématiques de base et résolution de problèmes*. Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 1994, 754 p.

LATULIPPE, Robert. *Mathématique 522-532*. Sainte-Foy : Éditions du 24 juillet, 1976, 316 p.

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, une pénalité de 10 % de la note maximale pourra être imposée pour chaque jour de retard. Aucun travail ne sera accepté après que le travail corrigé aura été remis aux étudiants.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. L'essentiel de la méthodologie du travail intellectuel, qui est au cœur de vos études, est exposé dans le document accessible à partir de la page d'accueil de la bibliothèque du Cégep au <http://ww2.cegepmontpetit.ca/biblio/>. Nous conseillons fortement aux étudiants de le consulter, notamment en rapport avec toutes les étapes d'une recherche.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Les retards à remettre les travaux peuvent alors être soumis aux pénalités prévues dans les politiques des départements.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

CHANGEMENT DE GROUPE

Toute demande d'étudiant visant à changer de professeur pour un cours donné, reçue par le département après le début de la session, sera refusée quelle que soit la raison invoquée.

HORAIRE DE CONSULTATION

- a) Tout professeur de mathématiques s'engage à être disponible pour ses étudiants durant au moins cinq périodes par semaine, dont au moins une période au Centre d'aide en mathématiques (CAM), en dehors des périodes consacrées à la prestation des cours et aux réunions départementales;
- b) Tous les étudiants sont informés en classe de l'horaire et des locaux de consultation. L'horaire de consultation est affiché à la porte du bureau du professeur; les périodes de disponibilité au CAM et au bureau du professeur (ou dans un autre local du cégep s'il y a lieu) y sont clairement indiquées. Dans le cas d'un changement à l'horaire de consultation, les étudiants en sont informés.

POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Application de la politique institutionnelle

La politique d'évaluation de l'apprentissage étudiant du cégep Édouard-Montpetit s'applique au département de mathématiques, sous réserve des précisions indiquées dans ce qui suit et, dans certains cas, en vue de réaffirmer certains principes de la politique institutionnelle.

Pondération des mesures des apprentissages

La répartition des notes allouées à chacune des activités d'évaluation devra respecter les critères suivants :

- Aucun examen ne peut compter pour plus de 35 % de la note finale;
- La note cumulative allouée aux devoirs, travaux, mini-tests ou laboratoires ne peut excéder 35 % dans les cours où un travail d'intégration est une exigence du plan-cadre de cours, et ne peut excéder 25 % dans les autres cours.

Remarque : dans des situations particulières, la répartition peut déroger aux critères précédents; cependant, ce changement doit être approuvé par l'assemblée départementale lors de l'adoption des plans de cours.

Modes d'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, les activités d'évaluation se traduiront par l'une ou l'autre des formes suivantes : a) contrôles ou examens périodiques écrits; b) examen final de synthèse écrit; c) devoirs ou travaux écrits à réaliser individuellement ou en équipe; d) toute autre forme d'évaluation devra préalablement être approuvée par le département.

Remarque : Toute forme d'évaluation doit être faite en utilisant une technique permettant d'en relever la trace dans le futur.

Fréquence de l'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, au moins cinq périodes doivent être consacrées à l'évaluation. Compte tenu des impératifs propres à chacun des numéros de cours, les périodes d'évaluation consacrées aux contrôles ou examens périodiques devront se répartir uniformément dans le temps et dans le contenu.

Normes de présentation des travaux d'intégration

Lors de la remise d'un travail d'intégration, l'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Le professeur peut retrancher un pourcentage de la note accordée à un travail lorsque sa qualité ne répond pas aux normes de présentation. La pénalité, s'il y a lieu, doit être précisée dans le plan de cours.

Retard de travaux

Un professeur peut refuser un travail remis en retard. Dans ce cas, l'étudiant se voit attribuer la note zéro pour ce travail. Cependant, si le professeur, jugeant que l'étudiant a des motifs sérieux justifiant son retard, accepte le travail, l'étudiant pourrait être pénalisé pour ce retard. Cette pénalité, s'il y a lieu, doit être précisée dans le plan de cours.

Absence à un examen

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, est absent lors d'un examen périodique doit justifier son absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date d'examen. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. **Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur**, des modalités de report de l'examen seront convenues entre le professeur et l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant se verra attribuer la note zéro pour cet examen.

Reprise d'examen : Au département de mathématiques, il n'y a pas de reprise d'examen.

Présence aux cours

Il est de la responsabilité de l'étudiant d'être présent à tous ses cours. Par présence au cours on entend : 1^o présence à la période entière du cours, et 2^o travail exclusif sur le contenu du cours. L'expérience démontre qu'il y a un lien étroit entre la présence en classe et la réussite d'un cours. Le professeur peut contrôler l'assiduité des étudiants à son cours.

Révision de notes

L'élève doit se référer à la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) pour connaître les dispositions concernant la révision de notes (Agenda des étudiants). Le comité de révision de notes est constitué de trois professeurs, soit le professeur qui dispense le cours et deux professeurs donnant ou ayant déjà donné le même numéro de cours.